

Pontlevoy

Flash ● ● ●



Chères Pontiléviennes, chers Pontiléviens,

En mars 2026, une nouvelle échéance municipale va se présenter à vous.

En mars 2020, nous vous propositions « Pontlevoy, village d'avenir ».

L'équipe que nous avons constituée a choisi ces mots car nous avons la conviction que notre village avait la capacité à se trouver un avenir plus ambitieux.

L'ensemble de l'équipe municipale que vous avez élu a su s'entendre et a voté à l'unanimité les décisions importantes qui font de Pontlevoy un village structuré autour de sa couverture médicale, ses services à l'enfance, ses écoles, ses commerces et aussi ses nombreuses associations qui font de notre village un village reconnu et agréable à vivre.

Depuis 2014, nous avons vu la zone d'activité se développer, et de nouveaux commerces s'installer. Un signe d'attractivité de notre commune mais aussi des services de proximité que chacune et chacun apprécie au quotidien.

Lors du dernier recensement, Pontlevoy a vu sa population augmenter d'un peu plus de 2%, ce qui est aussi un signe positif pour l'avenir du village.

Forts de ce bilan, nous avons décidé, avec une large partie du Conseil Municipal actuel, de nous présenter à vos suffrages en mars 2026.

La dynamique que nous avons mise en place ne doit pas s'arrêter et nous sommes prêts à relever les défis de ces prochaines années. Nous reviendrons vers vous, le moment venu, pour vous présenter nos réalisations, nos projets pour notre belle commune de Pontlevoy.

Le mois de juillet nous a offert de magnifiques moments avec les journées théâtrales de l'Abbaye et le Festival de Musique qui nous a encore ravis avec ses magnifiques concerts. Maintenant, le mois d'août s'ouvre à nous, souvent synonyme de vacances.

Je vous donne rendez-vous pour la journée des associations le samedi 6 septembre en matinée au Foyer Rural.

Je vous souhaite un bon mois d'août et je souhaite également une bonne rentrée aux élèves qui reprendront les cours dès le lundi 1^{er} septembre, sans oublier les équipes éducatives qui auront déjà repris leur travail.

Jean-Louis Berthault
Maire de Pontlevoy

Ce mois-ci
Bonnes vacances

Forum des associations

Foyer rural

Le samedi 6 septembre

Notre plus grande faiblesse est d'abandonner. Le moyen le plus sûr de réussir est toujours d'essayer une fois.

Thomas Edison

VOS PERMANENCES EN MAIRIE

RADAP : vente des tickets le mardi 5 août de 10h à 11h en mairie.

ASSISTANTE SOCIALE : pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02.14.99.41.41 (tarif local), numéro ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 et les mardis matin de 9h30 à 11h30.

Infos municipales

Conseil Municipal du 7 juillet

Délibération 2025-06-01 « Demande de versement du fonds de concours au titre de l'enfance jeunesse ».

Délibération 2025-06-02 « Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle AE95 ».

Délibération 2025-06-03 « Demande de subvention au titre de la Dotation Départementale de Solidarité Rurale 2025 pour le programme de voirie ».

Délibération 2025-06-04 « Renouvellement du contrat à durée déterminée d'un poste d'agent technique (nettoyage des locaux municipaux et surveillance de la cantine ».

Délibération 2025-06-05 « Recours au service civique – demande d'agrément »

Informations diverses :

Compte-rendu communautaire.

Aménagement du cimetière et règlement.

Dates des prochains CM.

Réflexion sur des travaux au Foyer Rural.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont validés lors de la séance du mois suivant. Vous pourrez en prendre connaissance en mairie ainsi que sur le site internet.

Fermeture mairie

La mairie sera exceptionnellement **fermée les samedis 9, 16 et 23 août**.

Services civiques

La mairie de Pontlevoy recherche un service civique (entre 18 et 25 ans) pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 30 juillet 2026, pour une durée de 11 mois, 30 h par semaine pour effectuer diverses tâches, renseignement par mail : secretariat@mairie-pontlevoy.fr

L'école Malingié recherche 2 services civiques (entre 18 et 25 ans) pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 4 juillet 2026 (24 h/semaine), renseignements par téléphone au 02.54.32.27.00 ou par mail :

ec-la-saulaie-a-pontlevoy@ac-orleans-tours.fr

Mme BERTIN Delphine, Directrice de l'établissement.

Journée des associations : samedi 6 septembre

Forum des Associations et des bénévoles : de 9h00 à 12h30 au foyer rural, tous les Pontilévien, notamment les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir rencontrer les Associations et bénévoles qui seront présents lors de cette matinée.

Le vin d'honneur sera offert à partir de 12h00 par la Municipalité.

Bourses vacances

Les imprimés sont à retirer en mairie. Une fois complétés, ils seront à déposer au secrétariat accompagnés des justificatifs demandés, avant le début de l'activité concernée.

La bibliothèque et les Amis de la bibliothèque

En août la bibliothèque sera ouverte le mercredi matin de 10h à 12h, le vendredi après-midi de 16h à 18h, le samedi 9 août de 10h à 12h. Reprise des horaires habituels le mercredi 3 septembre.

Déjections canines :

Plusieurs de nos administrés se plaignent de la présence de nombreuses déjections canines, notamment dans le centre bourg. Toujours dans un souci de propreté, nous demandons aux propriétaires d'animaux d'être vigilants quant à l'endroit où ils promènent leur animal. Les trottoirs sont principalement réservés aux piétons. Le montant de l'amende prévu dans ce cas est **de 35 € minimum**.



Recensement citoyen

Bientôt 16 ans? Pensez au recensement à la mairie du domicile.

Le recensement est obligatoire,

il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement vous sera délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile (*De moins de 3 mois*)

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Intercommunalité

Communauté de communes Val de Cher Controis

Un projet touristique ambitieux pour notre territoire.

La Communauté de communes Val de Cher Controis, en partenariat avec les Communautés de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher et Val d'Amboise, s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma touristique intercommunautaire ambitieux : **le Triangle d'Or Amboise, Chenonceaux, Beauval.**

Ce projet vise à valoriser nos richesses patrimoniales et naturelles, renforcer la notoriété de ces destinations de renommée nationale et internationale, et stimuler le développement économique et l'attractivité de nos territoires.

Afin de construire ce projet avec vous, habitants et acteurs locaux, nous vous invitons à **participer à l'enquête en ligne** disponible sur le site de la Communauté de communes Val de Cher Controis :

www.val2c.fr/enquete-schema-touristique-intercommunautaire

Faites entendre votre voix ! Votre avis est précieux pour dessiner ensemble le tourisme de demain. N'hésitez pas à **diffuser ce lien auprès de vos proches** pour permettre au plus grand nombre de contribuer.

Vie associative

Tennis TCSUD 41

Arrivée de notre nouvel enseignant

Nous avons embauché Guillaume D'ORSO, qui sera notre enseignant principal. Cela permettra de développer l'accueil des jeunes et les animations. Il sera présent à la journée des associations de Pontlevoy.

Inscriptions pour la nouvelle saison lors de la journée des associations à Pontlevoy du 6 septembre ou à Montrichard le 30 août.

Surtout, n'hésitez pas à vous préinscrire par mail tcsud4@gmail.com, ou auprès de Bernard, surtout si vous ne pouvez être présent. En effet, certains cours seront vite pleins comme chaque année.

Les horaires de cours vont peu varier, sauf le cours de mini tennis (4/6 ans) qui aura certainement lieu le vendredi soir pour permettre un meilleur encadrement.

TMC adulte les 23/24 août et 30/31 août

Les 23 et 24 août : TMC adulte 3^{ème} série homme (complet) et femme.

les 30 et 31 août : TMC adulte 4^{ème} série homme (complet) et femme.

Les courts seront certainement tous occupés ces jours-là.

Just Fit 41

Just Fit 41 fait sa rentrée à Pontlevoy : du sport pour tous, dans la bonne humeur !

L'association sportive **Just Fit 41**, bien ancrée dans le paysage local, revient en pleine forme pour la **rentrée de septembre 2025** ! Que vous soyez débutant, confirmé, jeune ou moins jeune, notre équipe vous propose une large gamme de cours adaptés à tous les niveaux... le tout dans une ambiance conviviale et motivante.

Nouveauté 2025-2026 : Just Fit Juniors

Cette année, nous vous présentons notre nouveau concept **Just Fit Juniors**, un programme ludique spécialement conçu pour les enfants de **5 à 10 ans**. À travers des activités dynamiques, ils développeront coordination, équilibre et goût de l'effort, tout en s'amusant. Les séances auront lieu le mercredi matin au foyer rural de **Pontlevoy**, encadrées par un coach diplômé et bienveillant.

Des cours pour les adultes aussi !

Renforcement musculaire, cardio, stretching, circuits training... Nos coaches diplômés et passionnés vous accompagneront dans une pratique régulière du sport, en mettant l'accent sur la **santé, la progression et le plaisir**. Pas de pression, chacun évolue à son rythme !

 **Lieu des cours** : Foyer rural de Pontlevoy, gymnase de l'Audronnière à Faverolles sur Cher et foyer rural de Thésée (sous la mairie)  **Début des cours** : 1^{er} septembre 2025.

 **Horaires et planning complets** : disponibles sur notre page Facebook *Just Fit 41* et Instagram *@just_fit_41*

 **Rejoignez la famille Just Fit 41**

Au-delà du sport, **Just Fit 41**, c'est une vraie communauté : bienveillance, encouragements, événements festifs et sourires garantis ! Venez essayer un cours gratuitement lors de notre **semaine découverte**, et trouvez le cours qui vous correspond.

Contact et inscriptions :

- Facebook : Just Fit 41
- Instagram : @just_fit_41

Mail : justfit41@gmail.fr

Numéro de téléphone : 06.87.38 36 42 – 06 82 96 98 00

À très bientôt pour une rentrée sportive et pleine d'énergie !

Autres infos

Papyrus

Fermeture pour congés **du mercredi 13 août au jeudi 21 août inclus**, réouverture le vendredi 22 août.
Merci de votre compréhension.

Pharmacie

La pharmacie de Pontlevoy sera fermée **du lundi 11 août au dimanche 17 août**. Réouverture le lundi 18 août à 9h15.
Merci de votre compréhension.

Librairie Mangeur de livre

La librairie sera fermée **du dimanche 3 au lundi 18 août**.

Boulangerie

Fermeture pour congés du mercredi 30 juillet au 20 août inclus, réouverture le jeudi 21/08 à 6h30.

Azur Coiff'

Fermeture pour congés **du vendredi 1^{er} août au jeudi 21 août inclus**, réouverture le vendredi 22 août.
Merci de votre compréhension.

La Poste

Modification des horaires **le samedi**, à compter du 5 juillet au 30 août, **le bureau sera ouvert de 8h30 à 10h**.

David Motoculture

Fermeture pour congés du vendredi 8 août à 18h et réouverture le lundi 18 août à 14h.



Horaires

FAITES LE 3237

Afin de connaître la pharmacie la plus proche ouverte le soir, le week-end et les

<u>Dates</u>	<u>Pharmacies de garde</u>
2, 3 août	Pharmacie Nicault à Pontlevoy
9, 10 août	Pharmacie Les Vignes à St Georges
14, 15 août	Pharmacie Les Arcades à Montrichard
16, 17 août	Pharmacie Courtois à Selles sur Cher
23, 24 août	Pharmacie Martineau à St Aignan
30, 31 août	Pharmacie Les Vignes à St Georges

Bibliothèque Municipale

Modification des horaires

Mercredi	10h00 - 12h00
Vendredi	16 h 00 - 18 h 00
Le samedis 9 août	10 h 00 - 12 h 00

Date

Messe

Dimanche 10 août	9 h 00
Dimanche 24 août	9 h 00

Rappel : la messe est célébrée en période scolaire à Pontlevoy le mercredi à 12 h 30

Urgences dentaires de garde

Les dimanches et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 : **appeler le 02 54 78 17 26**

Service médical de garde

En cas d'urgence, la nuit à partir de 20 h 00 et le week-end à partir de 12 h 00 : **appeler le 15**

La Poste

Le bureau de Poste est ouvert du lundi au vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

A compter du 5 juillet au 30 août, le bureau sera ouvert le samedi de 8h30 à 10h.



Mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Fermeture les samedis 9, 16, 23 août.



Marché - Place de la Libération

Tous les jeudis : horticulteur 8 h 30 à 12 h.

Tous les samedis : boucher-charcutier de 14 h à 19 h

Déchèterie

Lundi : 6 h 30 - 13 h

Mardi : 6 h 30 - 13 h

Mercredi : 6 h 30 - 13 h

Jeudi : 9 h 30 - 12 h fermée l'après-midi

Vendredi : 6 h 30 - 13 h

Samedi : 6 h 30 - 13 h

Fermée les dimanches et jours fériés.

Conciliateur de justice de Montrichard :

M. Yves ANTIER : 02.54.32.15.86 sur rendez-vous.

Espace France Service Montrichard

Du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h / 02.54.32.15.86.

<http://www.montrichardvaldecher.com/espace-france-service/>

Site de la commune : <http://www.mairie-pontlevoy.fr> Page Facebook de la commune :

https://www.facebook.com/Commune-de-Pontlevoy-41400-104072942201245/?ref=pages_you_manage

Téléphone : 02.54.71.60.70

Les personnes, qui le souhaitent, peuvent recevoir le FLASH par e-mail.

Pour cela, nous faire parvenir votre adresse e-mail sur notre messagerie : secretariat@mairie-pontlevoy.fr

NLDR : le Pontlevoy Flash est destiné, entre autre, à informer la population des activités du mois à venir.



Adoptez l'éco-attitude, n'imprimez ce document que si c'est nécessaire...

